

**THE PROBLEM OF ENTREPRENEURIAL DYNAMICS IN THE SUSTAINABLE
MANAGEMENT OF EXPANSION ZONES AND TOURIST SITES IN THE
SEASIDE AREA OF TIZI OUZOU (ALGERIA)**

**LA PROBLEMATIQUE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES FACE A
LA GESTION DURABLE DES ZONES D'EXPANSION ET SITES
TOURISTIQUES A L'ESPACE BALNEAIRE DE TIZI OUZOU (ALGERIE)**

*** Ouramdane OULD TALEB:** *Doctorant Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou
(Algérie)*

Email : ouldtaleb.ramdhane@hotmail.fr

Ahmes TESSA : *Professeur Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou (Algérie)*

Email : tessahmed@yahoo.fr

Reçu le: 2020/03/17 **Accepté le :** 2020/07/21 **Publication en ligne le:** 2020/12/31

ABSTRACT: This article aims to study in a qualitative and exploratory approach, the problem of entrepreneurial dynamics in the sustainable management of the TZI Ouzou coastal strip ZESTs. It retraces a series of surveys via interviews conducted between. The objective of this research is to understand the complexity, the challenges and the issues of sustainable tourism entrepreneurship. First of all, this approach allowed the identification of the different actors as well as the consequences of their implications and their levers of action within the framework of the sustainable management of these tourist areas. Secondly, an analysis carried out on the basis of a strategic diagnosis (SWOT Matrix) adapted to the study area, in order to account for the strengths and opportunities offered by the Tizi Ouzou bathing area and define the weaknesses and threats correlated to certain actors' practices. The consideration of environmental issues remains underestimated; the consequences are already being felt, misappropriation of tourist land, and degradation of resources. To this end, there is a negative spiral between the degradation of tourist areas, critical action by public authorities and the lack of eco-entrepreneurial fiber.

Keywords : EZTZ; eco-entrepreneurial dynamics; sustainable development; tourism development.

JEL Classification : (Type de police : Time new roman, Taille de la police 9 normal)

RESUME : Cet article vise et ambitionne à étudier dans une approche qualitative et exploratoire, la problématique des dynamiques entrepreneuriale dans la gestion durable des ZEST de la bande littorale de Tizi Ouzou. Il retrace une série d'enquêtes via des entretiens menées auprès des acteurs locaux publics et privés. L'objectif de cette recherche est de comprendre la complexité, les défis et les enjeux de l'entrepreneuriat touristique durable. En premier lieu, cette démarche a permis l'identification des différents acteurs ainsi que les conséquences de leurs implications et leurs leviers d'actions dans le cadre de la gestion durable de ces espaces touristiques. En second lieu, une analyse réalisée sur la base d'un diagnostic stratégique (Matrice SWOT) adapté au territoire d'étude, afin de rendre compte des forces et les opportunités qu'offre l'espace balnéaire de Tizi Ouzou et définir les

*Auteur Correspondant

faiblesses et les menaces corrélées à certaines pratiques des acteurs. La prise en compte des enjeux environnementaux reste sous-estimée, des conséquences se font ressentir d'ores et déjà, dévoiement du foncier touristique, et dégradation des ressources. A cet effet, il existe une spirale négative entre la dégradation des espaces touristiques, l'action critique des pouvoirs publics et la carence de la fibre éco-entrepreneuriale.

Mots clés : ZEST; dynamiques éco-entrepreneuriales; développement durable; aménagement touristique

1. INTRODUCTION :

Avec le recul de l'interventionnisme étatique dans la sphère économique et sociale et l'émergence du paradigme de développement local, l'activité entrepreneuriale, apparaît comme condition immanquable pour la création de valeur, de renouvellement du tissu productif local et un levier de création d'emplois et de résorption du chômage.

La promotion de l'entrepreneuriat favorise l'attractivité territoriale, ce qui est crucial pour le développement touristique et économique avec sa capacité à valoriser les ressources territoriales spécifiques et créer de nouvelles offres.

L'industrie touristique est territorialement ancrée. Cet ancrage s'explique par l'exploitation des ressources donnant lieu à l'entrepreneuriat touristique.

Le croisement de la dynamique entrepreneuriale et la gestion durable des ressources territoriales à vocation touristiques, passe par une équation reliant l'exploitation des ressources génératrices de croissance et la protection de l'environnement. La durabilité des espaces touristiques suppose la mutation des stratégies entrepreneuriales à travers l'orientation de l'utilisation et la consommation non abusive des ressources naturelles, car la pérennité de l'activité est conditionnée par celles-ci. Au cœur de cette sémantique, les tendances du marché résident dans le comportement de la clientèle de plus en plus responsable et soucieuse de l'environnement, l'individualisation des demandes touristiques, les services personnalisés et la segmentation.

L'Algérie, dispose d'atouts attrayants voire des facteurs clés pour l'émergence lui permettant d'attirer le maximum de touristes nationaux et étrangers. Sa situation géographique est susceptible de faire d'elle la locomotive du développement touristique en Afrique surtout avec l'ouverture de la ZLEC (Zone Economique de Libre Echange) entre l'Algérie et 54 nations signataires. Malgré cela, le développement touristique traîne toujours et les causes sont multiples. Les alternatives sont plus à démontrer pour amorcer son industrie touristique. En l'occurrence, les Zones d'Expansion et Sites Touristiques.

Le développement de l'industrie touristique en Algérie, s'inscrit dans le cadre du Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) à horizon 2030, avec pour objectif stratégique la diversification du tissu productif national et extirper budget de l'Etat de sa vulnérabilité provoquée par sa dépendance au pétrole.

En tenant compte de ce qui est mis en avant, ex ante, pouvons souligner que les dynamiques entrepreneuriales dans l'optique du développement durable doivent

indubitablement s'articuler aux défis et aux exigences environnementales, économiques et sociales auxquelles font face les territoires.

Dans le contexte de mutation économique que traverse l'Algérie, ralentie par les événements politiques actuels, nous sommes interpellés par le dynamisme de la création d'entreprises touristique (entrepreneuriat touristique) et par sa contribution à la construction de l'industrie touristique durable au niveau des ZEST balnéaires de la wilaya de Tizi Ouzou.

1. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL DE LA PROBLEMATIQUE: LE TRIPTYQUE : ENTREPRENEURIAT, TOURISME ET DEVELOPPEMENT DURABLE:

La montée en fulgurance de l'interrogation de l'épuisement et l'incapacité de reproduction du capital naturel (des ressources naturelles), des problèmes sociaux, économiques et culturels et le vieillissement du tissu entrepreneurial dans la notion de développement a progressivement propulser les pouvoirs publics vers l'objectif d'un « *développement socio-économique équitable respectueux de l'environnement* » (Sachs, 1997 : 16).

1.1. L'ENTREPRENEURIAT DURABLE

On peut lire chez l'économiste Emile-Michel HERNANDEZ (2001), la définition suivante de l'entrepreneuriat : « c'est l'action de l'entrepreneur. Elle peut s'exercer dans des contextes différents, d'où des formes diverses d'entrepreneuriat : - Ce peut être la création ex nihilo d'une nouvelle organisation, c'est l'entrepreneuriat au sens canonique du terme. - Ou le développement d'une activité nouvelle au sein d'une organisation existante».

L'entrepreneuriat durable correspond à l'exploitation d'opportunités liées à la protection et la préservation de l'environnement, et ce, de façon évaluable. Il peut être perçu également comme un « processus de création d'entreprise qui lie les activités des entrepreneurs à la réalisation d'objectifs créateurs de valeur liées au développement durable, soit systèmes sociaux et environnementaux » (G.D.O'Neill et al, 2009, pp 33-46).

De même une littérature émergente traitant le sujet de l'entrepreneuriat durable fait référence aux valeurs des entrepreneurs durables comme le montre le tableau suivant :

Table N° 1: valeurs de l'entrepreneuriat durable

Valeurs	Définition de l'entrepreneuriat durable
Intérêt personnel (profit)	L'entrepreneuriat durable est défini comme le processus de découverte et d'exploitation d'opportunités économiques présentes dans les défaillances du marché qui nuisent à la durabilité, incluant celles pertinentes pour l'environnement. (T.D. Dean et J.S. McMullan, 2007)
Intérêt pour le collectif (mission sociale et environnementale d'abord)	Les entrepreneurs durables voient les entreprises comme un moyen de perpétuer les ressources, avec la logique sous-jacente de l'utilisation des ressources humaines et naturelles d'une manière qui améliore et maintient la qualité de leur fonctionnement le plus longtemps possible. Cette approche positionne les individus et l'environnement naturel, non seulement comme un moyen de générer de la richesse, mais aussi comme une fin en eux-mêmes. [...] La raison pour laquelle les entrepreneurs contribuent au développement

	durable s'inverse : la contribution à l'amélioration du bien-être écologique et social devient l'objectif principal de l'entreprise, et le support du revenu est considéré comme un moyen d'y arriver. (B.D. Parrish, 2010)
Intérêt pour le collectif (mission sociale et environnementale d'abord)	L'entrepreneuriat durable est la découverte, la création et l'exploitation des opportunités pour créer des biens et des services futurs qui soutiennent l'environnement naturel et/ou communautaire permettant un gain pour les autres. (H. Patzelt et D.A. Shepherd, 2010)

Source: François Labelle, Étienne St-Jean et Vincent Dutot, « Déterminants de l'entrepreneuriat durable : quelques constats auprès d'étudiants universitaires », La Revue des Sciences de Gestion, 2012, p 25

1.2. L'ENTREPRENEUR DURABLE :

Il désigne également dans la littérature : ecopreneur en anglais ou éco-entrepreneur en français (LEVY-TADJINE, KHAROBBY, 2005), cette terminologie est définie par ANDERSON et LEAL (1997, p.3), « *Ecopreneurship refers to entrepreneurs using business tools to preserve open space, develop wildlife habitat, save endangered species, and generally improve environmental quality* ». On remarque dans cette acception que l'éco-entrepreneur dans sa démarche entrepreneuriale ne se limite pas uniquement à la réalisation de profits mais figure une attention particulière accordée à l'environnement et à l'application du Développement Durable.

1.3. LE TOURISME DURABLE :

L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) souligne que : « *Sur le plan touristique, le développement durable tient compte des besoins des touristes et des lieux de tourisme d'aujourd'hui en multipliant et en assurant en même temps leurs capacités pour le futur. Ce développement doit mener à ce que les besoins économiques, sociaux et esthétiques puissent être satisfaits sans toucher à l'intégrité culturelle, aux processus écologiques essentiels et à la diversité biologique* ». En termes simples, le tourisme durable peut être défini comme étant : « *Un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil* ». Rendre le tourisme plus durable signifie prendre en compte les impacts et les besoins dans la planification, le développement et la conduite des activités touristiques. C'est un processus d'amélioration permanent en termes d'**inputs** versus **outputs**.

Plus qu'une nouvelle tendance, les fondements du développement touristique durable fascinent de plus en plus de touristes qui priorisent dorénavant des voyages qui renvoient à la valeur sociale et environnementale des destinations comme motifs de voyages. Le processus de mise en place de labels, normes ou démarches de réseaux réputés garantir aux touristes des offres touristiques appropriés à leurs attentes s'accélère.

Un territoire entrepreneurial durable est un territoire dont l'activité économique est principalement orientée vers le développement d'éco-entrepreneuriat que l'OCDE et Eurostat (1999) définissent comme des entrepreneurs dont leurs unités de production engendrent des produits (biens et des services) susceptibles, de prévoir, de restreindre ou bien de corriger les effets néfastes et irréversibles sur l'environnement à savoir la pollution

de l'air, de l'eau, du sol, ainsi que déchets. Elles renferment les technologies, les produits qui atténuent les écueils environnementaux et lénifient la pollution et l'exploitation des ressources. Cette définition fait ressortir, deux types d'éco-entrepreneuriat qui émergent : celui qui tend à gérer et réorienter de façon durable les ressources touristique et celui qui combat la pollution.

Les dynamiques éco-entrepreneuriales consistent à valoriser des éco-savoir-faire et des techniques dans l'objectif de minimiser l'incidence d'une activité sur l'environnement.

La notion du territoire entrepreneurial durable réunit deux principaux acteurs à savoir : les pouvoirs publics et les entrepreneurs privés. Leurs actions organisent un territoire donné. Les entrepreneurs privés développent des activités ou en créant de nouvelles. Les seconds sont animés par la nécessité mettre en place des politiques de développement dont l'objectif est d'encourager l'entrepreneuriat. La proximité organisationnelle s'appuie et contribue à nourrir la proximité cognitive entre les acteurs institutionnels et économiques, favorisant ainsi la créativité et la création d'entreprises.

Le but d'un territoire entrepreneurial durable, ne consiste pas à faire émerger de nouvelles entreprises, cependant des éco-activités. La caractéristique durable du territoire entrepreneurial est le fruit d'une part par le type des entreprises qui y sont installées (création d'entreprises d'écotechnologies, assimilation du développement durable dans la stratégie des entrepreneurs privés et des pouvoirs publics), d'autre part par les incitations institutionnelles ambitionnant la promotion le développement de l'entrepreneuriat de cette nature.

2. UNE DEMARCHE TOURISTIQUE S'ATTACHANT A REpondre AUX PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le tourisme inscrit explicitement dans le SDAT, est articulé aux instruments qui traduisent une démarche écologique et durable pour les territoires touristiques en proposant la répartition d'une variété d'activités économiques, de logements, d'équipements et services sur l'espace. L'articulation de ces instruments avec les territoires touristiques locaux devrait s'inscrire dans la mise en cohérence d'un point de vu de leurs incidences au regard du développement économique, social et environnemental.

2.1. DAPTATION DES OUTILS DU DEVELOPPEMENT DURABLE AU TERRITOIRES TOURISTIQUES

Le Schéma directeur d'aménagement touristique traduit les choix politiques de développement touristique et de développement durable en matière d'orientation et de vision stratégique.

L'action publique soutenue par l'Etat vis-à-vis des territoires est fondée essentiellement sur un **Plan Qualité Tourisme (PQT)** qui s'insère dans une démarche de développement de la qualité de l'offre touristique et la formation de la ressource humaine aux métiers du tourisme. La deuxième dynamique rend compte de la mise en valeur de la destination Algérie pour accroître les avantages comparatifs et compétitifs au niveau régional et international cette dynamique comprend un plan d'action, dénommé **Plan Destination Algérie**. La troisième dynamique recouvre des pôles touristiques prioritaires.

Ce pilier repose sur le concept **Pôle d'Excellence**. Sur le plan territorial, les pôles incluent les zones d'expansion et sites touristiques qui sont consacrées depuis la Charte du tourisme de 1966 à l'entrepreneuriat touristique. La stratégie de développement touristique porte sur la priorité aux zones touristiques à l'intérieur desquelles des plans d'aménagement ont été établis.

La quatrième dynamique est basée sur la mise en réseau des acteurs en organisant un partenariat acteurs publics-acteurs privés. La cinquième dynamique du SDAT retient le programme de financement en faveur de l'entrepreneuriat touristique.

Les cinq dynamiques de maîtrise sur les processus territoriaux de développement touristique induisent la sauvegarde et la mise en valeur des écosystèmes fragiles (littoral, montagne, steppe, sud, milieux ruraux) ainsi que la valorisation des ressources territoriales avec tout ce que cela suppose comme opportunités sur les intérêts stratégiques du pays.

Pour une destination touristique attractive, compétitive et durable, l'Algérie, a décréter Les Zones d'Expansion et Sites Touristiques. La stratégie de développement touristique porte sur la priorité aux zones touristiques à l'intérieur desquelles des plans d'aménagement ont été établis.

2.2. DEFINITION ET LOIS REGISSANT LA ZONE D'EXPANSION ET SITES TOURISTIQUES (ZEST) OUTIL DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TOURSME ET DE PROTECTION :

Les ZEST en Algérie constituent des réserves foncières importantes pour la mise en œuvre d'une réelle relance économique du secteur touristique permettant aux entrepreneurs nationaux ou étrangers de réaliser des structures touristiques.

« Conformément à la loi 03-03 une zone d'expansion touristique (ZET) est définie comme étant toute région ou étendue de territoire jouissant de qualités ou de particularités naturelles, culturelles, humaines et créatives propices au tourisme, se prêtant à l'implantation ou au développement d'une infrastructure touristique et pouvant être exploitée pour le développement d'une ou de plusieurs formes rentables de tourisme » .

La loi n° 03-01 du 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme définit les conditions de développement durable du secteur touristique, ainsi que les mesures et moyens de sa mise en œuvre sont à rapprocher des dynamiques entrepreneuriales, pour cela les ZEST doivent être menées en conformité avec les prescriptions du schéma directeur d'aménagement touristique. Le développement touristique vise l'augmentation des capacités de l'offre touristique par la valorisation du patrimoine et des aménités touristiques.

Pour la mise en œuvre du développement touristique, l'état désigne l'Agence Nationale du Développement Touristique (ANDT) comme organisme public du suivi et du développement touristique pour aménager, promouvoir, rétrocéder ou de louer des terrains aux entrepreneurs dans les zones d'expansion et les sites touristiques, afin d'y réaliser des l'installation des équipements et des projets à vocation touristique.

Pour prétendre atteindre ces objectifs, et bâtir des infrastructures à vocation touristique sur ces présentes ZEST, le Ministère du tourisme et de l'artisanat et l'ANDT adoptent des Plans d'Aménagement Touristique (PAT) conformément à la loi 03-03 relative aux ZEST, qui vise le développement rationnel et durable des zones d'expansion et sites touristiques (ZEST), c'est un instrument d'aménagement et d'exploitation de ces espaces à travers la mise en valeur des périmètres aménagés destinés à recevoir des investissements à caractère touristiques comme le stipule la loi.

L'article 12 de la loi n° 03-03 stipule que l'aménagement et la gestion d'une zone d'expansion et site touristique doivent intervenir conformément aux prescriptions du plan d'aménagement touristique élaboré par l'administration chargée du tourisme dans un cadre concerté, et approuvé par voie réglementaire.

Selon l'article 13 de cette même loi, le plan d'aménagement touristique, cité à l'article 12 ci dessus, s'inscrit dans le cadre des instruments d'aménagement du territoire et de l'urbanisme. A ce titre, le plan d'aménagement touristique vaut permis de lotir pour les parties constructibles.

3. METHODES ET MATERIELS:

L'idée d'investiguer dans une telle thématique dans un contexte local se veut originale, dans la mesure où l'on aurait retenu et à classer les expériences les plus fréquentes, sans la connaissance desquelles il serait impossible de comprendre la réalité des expériences des dynamiques entrepreneuriales locales dans la gestion durable des ZEST balnéaires de Tiziouzou, et à présenter celles qui sont révélatrices de déconvenues ou de succès.

La méthode qualitative se traduit par la réalisation de recherches exploratoires : « c'est la recherche qui produit et analyse des données descriptives, telles que les paroles écrites ou dites et le comportement observatoire des personnes » (Taylor et Bogdan, 1984)

Notre démarche méthodologique comporte trois phases :

En premier lieu nous nous sommes servis des ouvrages, des articles scientifiques et de la documentation collectée auprès des institutions publiques et les collectivités locales, la deuxième phase a consisté à obtenir des informations via un guide d'entretien adressé aux différents acteurs (Jean- Claude Combessie, 2007, P 24-32). Les acteurs concernés par ces entretiens sont les administrations publiques (la direction du tourisme et de l'artisanat, la direction de l'environnement, la direction de l'agriculture, l'ANDT) la société civile et les entrepreneurs touristiques en l'occurrence dans l'hébergement et la restauration.

Dans la perspective de réaliser cet exercice avec les entrepreneurs touristiques de la bande littorale de la wilaya de Tizi Ouzou, nous avons mené des entretiens auprès de 20 entrepreneurs touristiques afin d'apprécier leurs pratiques vis à vis du thème environnemental en matière de développement touristique. La population interviewée est constituée de 08 hôteliers et 12 entrepreneurs dans la branche restauration.

Les entretiens, que nous avons menés auprès de notre échantillon d'étude, ont obéi au principe de la saturation de l'information. En d'autres termes, nous avons arrêté d'interviewer les entrepreneurs touristiques, lorsque les réponses obtenues ne fournissent pas de nouveaux éléments afin d'enrichir notre recherche scientifique. Raison pour

laquelle, nous nous sommes cantonné à un échantillon représentatif de 20 entrepreneurs touristiques (tous des hommes).

Explicitons nonobstant, qu'une anonymité des entrepreneurs touristiques a été apodictique, pour un double souci de confidentialité et de pertinence. Ipso facto, cette codification n'altère pas l'analyse rigoureuse des résultats.

Les entretiens visaient à comprendre les enjeux et la complexité des dynamiques entrepreneuriales dans le cadre de la gestion et la valorisation durables des ZEST balnéaires de la wilaya de Tizi Ouzou et identifier qualitativement l'importance, la portée, les limites et les méthodes de gestion territoriale du développement touristique local.

La période de l'enquête s'est déployée sur une durée de 7 mois, du mois de juillet 2019 jusqu'au mois de février 2020. Les entretiens furent d'une durée moyenne de 45 minutes, se sont effectués au sein des bureaux des responsables. Durant les entrevues nous avons adressé des questions préétablies.

Les interviews réalisées avec la société civile, sont ceux des deux daïras (Azeffoun et Tizirt) de la bande littorale de la wilaya de Tizi Ouzou. Nous n'avons pris en considération ni l'âge, ni le sexe ni le statut. La méthode d'analyse adopté pour les réponses obtenues a été l'analyse du contenu (R. Mayer et F. Ouellet, 1991, p.499). Nous avons tenu à respecter les conditions de cette méthode telle que l'objectivité. Néanmoins, cette méthode présente des lacunes à savoir la sélectivité des données, comme le présente Jacques Jenny (Mars 1997, P 64-122).

La troisième phase consiste à dresser un diagnostic stratégique construit sur une étude de terrain liée à la réalité du contexte territorial de la zone côtière de la wilaya de Tizi Ouzou. Toutefois, des chaînons manquants en matière d'informations pertinentes afin de nous prononcer sur l'atteinte ou non des objectifs du SDAT en matière de la gestion durables des ZEST balnéaires de la wilaya de Tizi Ouzou.

4. PRESENT ATION DES DONNEES RECUEILLIES AUPRES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES

4.1. COMPOSANTES DU DOMAINE LITTORAL

Le littoral contient une zone particulière qui fait sujet de mesure de protection et de valorisation, appelée zone côtière.

Table n°2 : Composantes du domaine littoral de la wilaya de Tizi Ouzou

Ilots	Dunes	Cotes rocheuses	Falaises	Caps	Forêts	Aires Marines
05	03	03	05	03	05	01

Sources : Direction de l'environnement de la Wilaya de Tizi Ouzou, Juillet 2019.

Le domaine littoral de la wilaya de Tizi Ouzou présente un intérêt écologique et environnemental dans la mesure d'asseoir une stratégie éco-entrepreneuriale

4.2. Le FONCIER TOURISTIQUE DU LITTORAL DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

Le foncier touristique de l'espace balnéaire renferme des territoires destinés exclusivement à recevoir l'investissement touristique et hôtelier ; les huit ZEST ont une superficie de 1 973 ha dont 166,34 de superficie aménageable, elles sont représentées comme suit.

Table N°3: Répartition des ZEST au niveau du littoral de la wilaya

Dénomination de la ZEST	Commune de rattachement	Superficie de la ZEST	Superficie aménageable
Azeffoun	Azeffoun	25	17
Sidi Khelifa	Ait Chafââ (Azeffoun)	637,5	49
Djemaa Nerbat	Iflissen (Tigzirt)	171	10
Belrouna	Azeffoun	637,5	40
Abéchar	Tigzirt (Iflissen)	168	22
Zegzou	Tigzirt (Iflissen)	70,6	20
Tassalast	Tigzirt (Iflissen)	116,4	08
Ferraoun	Tigzirt (Iflissen)	174	//
08	//	1973	166,34

Source : Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tizi Ouzou, octobre 2019

Le territoire de la wilaya de Tizi Ouzou offre 08 zones classées d'expansion et sites touristiques sur une étendue globale de 1973 ha, localisées le long d'un littoral de 85 km ce qui représente 8,43 % de la superficie totale, ces zones peinent à exploiter ses potentialités. Sept (07) parmi ces ZEST n'ont pas encore bénéficié de plans d'aménagement touristiques (PAT) qui sont en phase d'études, ce qui laisse des possibilités aux pouvoirs publics, à travers l'Agence Nationale pour le Développement Touristiques (ANDT), de bien préciser, les modalités opératoires, les spécifications techniques et l'origine juridique qui doivent encadrer ces aménagements prévus par la réglementation en vigueur. Seule la ZEST d'azeffoun a bénéficié d'un Plan d'aménagement touristique, dont la concession du foncier a été totalement attribuée au Groupe ETRHB HADDAD.

Selon les responsables de la direction du tourisme et de l'artisanat, la ZEST de SIDI KHELIFA dont le plan d'aménagement touristique été approuvé en 2014 est annulé pour révision pour 15 lots supplémentaires pour 11432 emplois attendus, les six autres ZEST sont en phase d'étude et d'approbation.

Table N° 4: Titre du tableau Les projets entrepreneuriaux déclarés sur la bande littorale de la wilaya de Tizi Ouzou dans le cadre de la mise en valeur des potentialités locales

Nature du projet	Commune	Int zest	Hors zest	Vocation	Cap. Lits	Emplois
Hôtel	TIGZIRT		X	Balnéaire	24	15
Auberge	TIGZIRT		X	Balnéaire	40	19

The Problem Of Entrepreneurial Dynamics In The Sustainable Management Of Expansion Zones And Tourist Sites In The Seaside Area Of Tizi Ouzou (Algeria)

Extension Hôtel	IFLISSEN	X	Balnéaire	56	10
Auberge	IFLISSEN	X	Balnéaire	72	19
Auberge	AZEFFOUN	X	Balnéaire	88	27
Terrain de camping	AIT CHAFFAA	X	Balnéaire	104	70
Résidence	TIGZIRT	X	Balnéaire	120	20
Auberge	IFLISSEN	X	Prive	136	30
Hôtel 5*	IFLISSEN	X	Prive	152	450
Complexe touristique	AZEFFOUN	X	Domanial	168	374
Auberge	IFLISSEN	X	Prive	184	13
Auberge	TIGZIRT	X	Prive	200	13
Résidence touristique	AZEFFOUN	X	Prive	216	15

Source : Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tizi Ouzou, octobre 2019

A partir des données du tableau, on constate sur les ZEST de la bande littorale, une dynamique entrepreneurial touristique concentrée sur les infrastructures d'hébergement (consommatrice du foncier et d'énergies). Il est bien connu que les acteurs du développement durable (tourisme inclus) recherchent non seulement les idées nouvelles, mais préfèrent les bassins de vie qui favoriseront la créativité. Aujourd'hui, les visiteurs et acteurs recherchent des territoires et villes qui favorisent l'intelligence touristique.

5. RESULTATS ET DISCUSSION:

Suites aux différents entretiens réalisés et menés auprès des acteurs locaux il en ressort les principaux résultats suivants :

La société civile : nous avons constaté que la société civile ne consent pas assez d'efforts pour préserver l'environnement, ils sont faiblement concernés par les enjeux environnementaux. Suivant les personnes interrogées déplorent le rôle des responsables des collectivités locales dans la gestion de la saison estivale, Comme il a en effet affirmé un citoyen de la commune d'Azeffoun interrogé: *“de manière concrète, la mobilisation et l'initiative de la société civile reste timide, mais durant la saison estivale y a une certaine dynamique des comités de village de la daïra d'azeffoun, a cet effet, des actions de nettoyage ont été réalisées pour illuminer les divers déchets incrustés sur les plages”*, la conversion comportementale demeure encore obtuse. En revanche, il regrette également le manque de vidoirs et de décharges. Il estime que les activités commerciales (les fastfoods, vendeurs d'articles de baignade, de boisson...) et les vendeurs ambulants non contrôlés génèrent beaucoup de déchets (La pollution des plages et les odeurs dues aux, déchets ménagers, les eaux usés, les ordures jetées par les estivants et déchets de chantier).

Les pouvoirs publics : les entretiens réalisés montrent que les responsables des institutions publiques se sentent responsables de la sauvegarde et la protection des espaces fragiles et de l'environnement. Il paraît que les pouvoirs publics déploient des efforts considérables, le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tizi Ouzou considère que le tourisme est un secteur prioritaire de la wilaya et la politique touristique est adéquate puisqu'elle prévoit pour la commune de Tizirt l'agritourisme, l'éco-gîte et le cyclotourisme.

Les responsables de l'agence nationale d'aménagement touristique indiquent que le foncier touristique comme support de l'investissement touristique durable, selon les interviewés, une enveloppe financière de 75 milliards de centimes est allouée à la viabilisation de trois ZEST à savoir BELROUNA, DJAMAA NERBAT et SIDI KHELIFA. En revanche, les présidents d'Assemblées Populaires communales (APC) interrogés, rejettent catégoriquement l'existence des Zones d'Expansion et Sites Touristiques et exposent les problèmes liés au manque de décentralisation et de moyens financiers et matériels.

Les difficultés que rencontre l'espace balnéaire comme le souligne la direction de l'agriculture: *« il y a un problème de cadastre et de nature juridique du foncier situé sur la bande littorale. En effet, plusieurs terres agricoles ont été affectées au secteur touristique alors qu'on a procédé à leurs déclassement pour qu'elles ne soient pas attribuer aux entrepreneurs touristiques »*. En effet, le foncier de la bande littorale de la Wilaya de Tizi Ouzou à donner naissance à une république de béton.

Réagissant sur les enjeux de protection des ressources naturelles, des écosystèmes et l'environnement, la direction de l'environnement a soulevé les difficultés liées à l'implication collective et la coordination des acteurs. Parallèlement, la direction déclare le déploiement aléatoire des instruments de mesure et de protection en raison de l'opacité des textes juridiques et réglementaires, et a mis l'accent sur le chevauchement des prérogatives. Cependant, dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2019, *des Campagnes de sensibilisation et de nettoyage et d'éducation à l'Environnement organisées par l'Association de Protection de l'Environnement "APE El hayet de Boukhalfa" au niveau de la plage Petit paradis de la commune d'Ait Chafâa, sous le slogan : "Ensemble pour une plage et un Environnement propre" et une journée de sensibilisation, de nettoyage et d'éducation à l'Environnement a été organisée par la Direction de l'Environnement de la wilaya de Tizi-Ouzou, au niveau de la plage de caroubier commune et daïra d'Azeffoun*. Néanmoins, la direction de l'environnement déplore le manque de dynamisme de la société civile sise sur les deux daïras côtières, la direction avait souligné que sur 94 associations environnementales, les deux daïras (Azeffoun et Tizirt) comptent que 3 associations.

De la même source, le port de pêche et de plaisance de Tizirt subit toutes les formes de dommages, son espace vert est dégradé, son aire de loisir pour enfants écroulé. Il est à annoncer que sa gestion relève de l'Entreprise de Gestion des Ports et Abris de Pêche de la wilaya de Bejaïa, et non de la Direction de la pêche et du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tizi Ouzou.

Les entrepreneurs touristiques : estiment que leur offre est de qualité et répond aux attentes des touristes, et avancent qu'ils sont favorables à l'application des principes du développement durable. Cependant, un propriétaire d'un hôtel au niveau de la commune de Tizirt a révélé les lacunes et les obstacles auxquels il est confronté, comme le manque de moyens financiers et de formation.

6. APPLICATION DE LA MATRICE SWOT

L'analyse SWOT est un outil d'analyse stratégique qui combine, en interne, les forces et les faiblesses d'une organisation, d'un territoire, d'un secteur, etc. avec celle des opportunités et des menaces de son environnement, en externe, afin d'aider à la définition d'une stratégie de développement. L'objectif de l'analyse est de prendre en compte dans la stratégie, à la fois les facteurs internes et externes, en maximisant les potentiels des forces et des opportunités et en minimisant les effets des faiblesses et des menaces. Les résultats de l'étude qualitative, des enquêtes réalisées auprès de l'administration publique du secteur et les différents organes sous-tutelle, nous permettent de résumer les principaux éléments dans cette matrice. Ce diagnostic stratégique est dressé dans la perspective de penser une intelligence territoriale et prospective dans les zones d'Expansion et Sites Touristiques de la bande littorale de la Wilaya de Tizi Ouzou.

Sur le territoire littoral de la Wilaya de Tizi Ouzou, l'analyse SWOT de la situation touristique et du développement du tourisme en se basant sur les résultats obtenus précédemment, nos enquêtes de terrain et nos entretiens, montre les résultats suivants :

Table N° 5 : Résultats de l'analyse stratégique SWOT

FORCES	FAIBLESSES
- Mise en place des dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat - Inciations économiques, financières et fiscales, au profit du tourisme, prévues par la loi de finances complémentaire pour 2019 - La hausse de la fréquentation touristique (communauté kabyle et algérienne résidente à l'étranger et les touristes étrangers) - Diversité des formes de tourisme - Infrastructures routières et réseau de transport importants (bonne desserte routière) - L'espace balnéaire abrite un grand potentiel à exploiter : richesse architecturale et paysagère, Patrimoine Historique et Culturel (romain, byzantin) - Disponibilité des ressources humaines formées et qualifiées	- Sous exploitation des produits de terroir et leur labellisation - Déficit en coordination intersectorielle (absence de gouvernance). - Absence de stratégies de communication. - La base foncière Aménageable dans les ZEST reste exigüe - Faiblesse de l'entrepreneuriat privé dans le secteur du tourisme et absence des investissements directs étrangers - Les stratégies de développement durable ne sont pas partagées par les acteurs et absence d'un partenariat entre les acteurs de la filière.
OPPORTUNITES	MENACES
- Marché en pleine expansion. - taxe sur la valeur ajoutée qui est réduite pour tous à 7% - Eco-tourisme à exploiter	- Investissement dans et à proximité des milieux fragiles dû à la sur-fréquentation estivale - Urbanisation anarchique et illicite et prolifération de l'habitat précaire

• Bonification de 3% et de 4,5% du taux d'intérêt applicable aux prêts bancaires pour les actions de modernisation des établissements touristiques et hôteliers ; • abattement de 50% et de 80% sur le coût de la concession des terrains. • Mise en place d'un dispositif d'aide à l'investissement à travers le « fonds d'appui à l'investissement, à la promotion et à la qualité des activités touristiques »	• Absence d'économies externes et la rareté du foncier (tribut foncier) • Absence de programme d'action dû aux problèmes financiers et juridiques • La pratique de prélèvement du sable marin sans autorisations. • Absence de centre d'enfouissement techniques (CET) pour la gestion des déchets. • Déficit de traitement des eaux usées en raison d'absence de stations d'épuration dans les Plans d'aménagement touristique
---	---

Source : réalisé par les auteurs

L'enquête de terrain et les entretiens que nous avons mené, nous ont permis de dresser une analyse SWOT dans l'objectif de comprendre les enjeux des dynamiques entrepreneuriales dans la gestion durable des Zones d'Expansion et Sites Touristiques de l'espace balnéaire de la wilaya de Tizi Ouzou.

Le diagnostic que nous avons élaboré a mis en exergue les facteurs d'attractivité que peut offrir cet espace pour accroître les avantages comparatifs et compétitifs d'une part, et d'autre part, a mis en avant les défaillances et les anomalies relatives aux facteurs matériels et immatériels, qui ne sont guère de nature à favoriser la mise en place d'une dynamique entrepreneuriale locale durable.

Les tendances accablantes qui inquiètent la dynamique entrepreneuriale sur la bande littorale de la wilaya de Tizi Ouzou au regard de la planification touristique durable sur les ZEST se résument en grande partie à :

La nature du système politique et administratif en Algérie : les contraintes de décentralisation ne permettent pas la réalisation des objectifs du développement local durable.

Le problème d'applications des différents instruments portés sur le développement du secteur du tourisme à l'instar du Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU), Plan d'Occupation du Sol (POS), le Plan d'Aménagement Côtier (PAC). Par conséquent, plusieurs sites archéologiques connaissent une situation d'amaigrissement. A titre illustratif, durant notre enquête de terrain nous avons observé une plage ensevelie par une infrastructure portuaire (le port de plaisance et de pêche) au niveau de la commune de Tigzirt.

L'interaction entre les acteurs de la filière du tourisme produit des divergences d'intérêts et des situations conflictuelles dans le chantier du développement territorial dans la wilaya de Tizi Ouzou, (l'opposition des habitants face aux procédures d'expropriation, la réalisation des Centres d'enfouissement technique...). Effectivement, l'entretien mené auprès des responsables de la direction de l'environnement et l'enquête de terrain effectuée, ont montré que le nombre de décharges non contrôlées au niveau du littoral est de 170, ce qui dépasse largement le nombre de décharges contrôlées qui est de 05.

Absence de liaisons entre les plans entrepreneuriaux (politiques entrepreneuriales) et les plans de développement touristique durable. A ce titre, la performance d'un territoire

durable comporte plusieurs dimensions dont celle de la stimulation d'un pôle touristique viable : La présence d'entités entrepreneuriales à vocation touristique et autres constitue un socle fort sur lequel les organismes chargés de l'opérationnalisation du SDAT où les acteurs du développement socioéconomique devront de plus en plus s'appuyer.

7. RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ANALYSE STRATEGIQUE

Volet 1 : l'entrepreneuriat touristique

- Renforcer les investissements directs étrangers (IDE) dans les ZEST balnéaires.
- Structurer l'entrepreneuriat touristique en fonction des spécificités territoriales locales et la tendance du marché (comportements d'achat)
- Mettre en place la banque de l'investissement touristique.
- Favoriser l'entrepreneuriat éco-touristique.
- Faciliter les mécanismes de financement de l'entrepreneuriat touristique (TPE, PME) et diversifier les sources de financement
- Réactiver le fonds de la promotion de l'investissement et des activités touristiques.

Voler 2 : vers le concept de destination touristique

- Développer l'écotourisme et le tourisme balnéaire qui se basent sur l'exploitation de la diversité biologique dans les milieux marins.
- L'utilisation des énergies renouvelables dans la gestion et l'exploitation des infrastructures touristiques (l'inclure dans les cahiers des charges de l'investissement).
- Conforter le foncier touristique par des normes et standards assurant sa durabilité et sa fonctionnalité pour prétendre à l'excellence

8. CONCLUSION :

Les dynamiques éco-entrepreneuriales sont étroitement liées à l'encastrement territorial des acteurs économiques. Inversement, la dynamique des territoires est tirée par des éco-entrepreneurs éco-créatifs et éco-innovants. Face aux nouveaux défis économiques et environnementaux, l'innovation (du produit, du procédé ou organisationnelle) doit être orientée de manière à réduire l'utilisation de matières premières, intermédiaires et d'énergie.

L'entrepreneuriat en tant que capacité dynamique du développement durable du tourisme manque d'options opérationnelles dans l'objectif d'adapter les investissements assignés aux principes de la durabilité des territoires, raison sans doute pour laquelle la dynamique éco-entrepreneuriale dans le secteur du tourisme ne joue pas un rôle prépondérant dans le développement local durable.

La grille de lecture portée sur les instruments d'aménagement touristique montre la prééminence de l'aspect géographique sur l'approche territoriale du développement.

La contradiction entre les différents segments de l'Etat et l'effet levé de bouclier verrouillent l'entrepreneuriat touristique durable sur les ZEST.

Au terme de cette recherche, il est possible d'affirmer que les acteurs du développement local durable en Algérie à travers l'étude empirique réalisée auprès des acteurs locaux de l'espace balnéaire de la Wilaya de Tizi Ouzou, sont insatisfaits de l'articulation de la politique de développement de l'entrepreneuriat touristique durable et la politique d'aménagement du territoire. Cependant, il est à noter que dans le schéma théorique le SDAT (2008/2030), aucun axe ne livre des informations qui renvoient à la dimension afférente à la responsabilité sociale (RSE).

L'éco-volontariat et l'éco-geste de la société civile restent marginaux. En effet les impacts des mécanismes et des instruments de préservation et des initiatives de protection des ZEST sont pas ressentis. Pour ce faire, les pouvoirs publics doivent mettre en place des indicateurs de mesure et d'évaluation de la durabilité sur ces espaces afin de prévoir des plans opérationnels à engager.

Clamer le consensus ou le « contrat naturel » pour reprendre la terminologie de Michel Serres, entre les autorités publiques et le secteur privé est une condition, afin que l'entrepreneuriat touristique devienne réalité dans le cadre du développement durable des ZEST.

La contradiction entre les différents segments de l'Etat et l'effet levé de bouclier verrouillent l'entrepreneuriat touristique durable sur les ZEST.

Enfin, les acteurs du développement local durable en Algérie à travers l'étude empirique réalisée auprès des acteurs locaux de l'espace balnéaire de la Wilaya de Tizi Ouzou, sont insatisfaits de l'articulation de la politique de développement de l'entrepreneuriat touristique durable et la politique d'aménagement du territoire.

L'éco-volontariat et l'éco-geste de la société civile restent marginaux. En effet les impacts des mécanismes et des instruments de préservation et des initiatives de protection des ZEST sont pas ressentis. Pour ce faire, en vue d'une maîtrise environnementale, les pouvoirs publics doivent structurer une cohérence institutionnelle et mettre en place un management de qualité, des indicateurs de mesure et de diagnostic de la durabilité sur ces espaces afin de prévoir une orientation en performance des mécanismes opérationnels à engager. Autrement, l'inertie du pouvoir central face aux évidences de la crise environnementale sur les territoires littoraux (pressions extractives et surexploitation des ressources) produirait des effets irréversibles que le piètre surplus réalisé par le secteur du tourisme ne pourra pas rétablir.

BIBLIOGRAPHIE :

1. ANDERSON T.L, LEAL D.R. (1997), « *Enviro-capitalists: Doing good while doing well*, Rowman & Littlefield Publishers, Lanham».
2. BEDARD F., KADRI B., et LALIBERTEM., « *Systèmes de gestion de destination dans les pays en développement*», Revue TEDQUAL, no 5, 2002, p.77-80.
3. BERNARD SIMON, AMALE KHARROUBY, THIERRY LEVY-TADJINE, « *L'éco-entrepreneuriat, un objet de gestion non identifié ?* », 2012, p 1

4. BOUTILLIER S, UZUNIDIS.D, (2012), «*De la société des entrepreneurs a la société entrepreneuriale essai sur l'analyse de la fonction de l'entrepreneur dans la dynamique économique*», Cahiers du LAB.RII, document de travail n° 247.
5. Cadastre du littéral du littoral de la wilaya de Tizi-Ouzou, Octobre 2018.
6. EMILE-MICHEL HERNANDEZ, (2001), «*L'entrepreneuriat: Approche théorique*», Édition Paris Budapest Torino l'Harmattan.
7. FRANÇOIS LABELLE, ÉTIENNE ST-JEAN ET VINCENT DUTOT, «*Déterminants de l'entrepreneuriat durable : quelques constats auprès d'étudiants universitaires*», La Revue des Sciences de Gestion, 2012, p 25.
8. FREDERICK B., «*Le tourisme et la transformation du territoire et du paysage au Maroc* ». Chaire UNESCO paysage et environnement, Université de Montréal, 2004, p 21
9. G.D.O'NEILL ET AL, «*The cultural context of sustainability entrepreneurship. Greener Management International*», 2009, p. 33-46
10. GRIMES ET AL, «*Protection des sites naturels marins sensibles : Plan d'action* », rapport n°1. PAC Algérie, MATE - PNUE/PAM, 2005
11. GRIMES. S, «*Espaces marins d'Algérie d'intérêt écologique. In Atlas de l'Environnement de l'Algérie: espace côtier. Symbiose-Burlington ressources* » Edition: 51-51, 2002.
12. HAMZA MEGHZILI, «*Modèles d'aménagement et d'urbanisation des Zones d'Expansion Touristique de la wilaya de Skikda (Algérie)* », Thèse de doctorat, institut de géo-architecture, Laboratoire EA2219, Université de Bretagne occidentale, Janvier 2015.
13. JEAN-CLAUDE COMBESSIE, «*La méthode en sociologie* », Collection : Repères, Éditeur : La Découverte, 2007
14. JACQUES JENNY (1997), «*Méthodes et pratiques formalisées d'analyse de contenu et de discours dans la recherche sociologique française contemporaine. Etat des lieux et essai de classification* », Bulletin de Méthodologie Sociologique, 2007, pp. 64-112.
15. Journal officiel de la république Algérienne, 1966.
16. Journal officiel de la république Algérienne, Mars 2015.
17. LEVY-TADJINE T, KHARROUBY A. «*De la singularité de l'écopreneuriat dans les contextes français et libanais: quels enseignements pour le contexte algérien?* », Premières Journées d'Economie de l'Environnement », CREAD, Alger, 1er et 2 octobre (2005).
18. LOZATO-GIOTART, J.P. (2006), «*Le chemin vers l'écotourisme. Impacts et enjeux environnementaux du tourisme d'aujourd'hui* », DELACHAUX et NIESTLE.
19. ROBERT MAYER ET FRANCINE OUELLET, (1991) «*Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*», Éditeur : Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur.
20. SACHS (I), (1997), «*L'écodéveloppement, stratégie pour le XXIe siècle* », Paris : La Découverte & Syros.
21. Schéma Directeur d'aménagement touristique, SDAT horizon 2025, Ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme, 2008.

22. Schéma National d'Aménagement du Territoire, SNAT horizon 2025, Ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme, 2008.
23. TAYLOR, S. et BOGDAN, L., «*Introduction to Qualitative Research Methods; The Search for Meaning*», New York, Wiley, 198.
24. TESSA. AHMED, (1991), «*La zone d'expansion touristique : Outil d'aménagement du territoire et méthode d'analyse spatiale*», thèse de magister, Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou,
25. Textes législatifs et réglementaires sur la protection et la valorisation du littoral